

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2018

CONVOQUE LE 6 JANVIER 2018

Conseillers présents :

Mmes Béatrice BERTON, Virginie BREUIL, Sophie CORNEILLE, Chantal PREVOT, Marie-Claude ROBILLARD, Corinne TORCHY, Mireille MACAIRE, Claude HUARD, Mrs Philippe BULTEAU, Franck MEUNIER, Etienne PERNOLLET, Marc MOTRET, Jacques TORU

Conseillers Excusés avec pouvoir :

M Raynald ADAMS pouvoir Philippe BULTEAU, M Laurent GIRARD pouvoir Marc MOTRET, Mme Béangère LEMERLE pouvoir Sophie CORNEILLE, M Cyril BREUIL pouvoir Corinne TORCHY, M Alexandre JAULIN pouvoir M Jacques TORU

Autre conseiller Absent :

M Sylvain ABRIOUX

Secrétaire de séance : Mme Virginie BREUIL

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h36

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du précédent conseil, sans remarque particulière.
Il est procédé à la signature du registre des délibérations du dernier conseil.

Le Mairie indique que ce conseil est dû aux demandes de subvention à rendre au plus tard le 15/01/2018

DELIBERATIONS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DU PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE ET DE LA REFECTION DES COURS D'ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire présente le plan de financement de la réfection des cours d'écoles maternelle et élémentaire. Effectivement les cours sont très dégradées. Les classes de CM1 et CM2, ainsi que la sortie de secours de la classe de CM2 ne répondent pas aux normes d'accessibilité.

Monsieur le Maire précise que les fourreaux nécessaires à l'installation d'une chaudière à bois (actuellement en projet) seront prévus dans le même temps.

Il est procédé au vote : Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

PLAN DE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT INTERIEUR DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire explique que les réserves parlementaires ont été supprimées en 2017 et qu'il convient donc de reprendre une délibération présentant le nouveau plan de financement.

A cette occasion Monsieur le Maire explique qu'il y aura la possibilité d'installer l'agence postale dans l'accueil de la mairie après les travaux d'aménagement. Une réunion avec la Poste aura lieu fin Mars 2018. Monsieur Motret explique qu'il s'abstiendra sur ce vote et argumente cette abstention par le fait qu'il trouve regrettable de ne pas profiter des ces travaux pour agrandir la salle des actes. Monsieur Bulteau répond que ceci entrainerait des contraintes techniques et budgétaires supplémentaires.

Il est procédé au vote : Pour 16 voix Contre 0 voix Abstention : 2 voix

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Monsieur MEUNIER explique qu'il a eu à plusieurs reprises des demandes de location concernant la salle des associations, qui n'est actuellement disponible et gratuite uniquement pour les associations de la commune.

Il est proposé le tarif suivant :

- 80 € / jour pour les habitants de la commune
- 100 € / jour pour les personnes extérieures

Monsieur Meunier précise que les conditions de location seraient identiques à celles de la grande salle des fêtes, à savoir état des lieux obligatoires, chèque de caution de 800 € et attestation d'assurances.

Il est procédé au vote : Pour 17 voix Contre 1 voix Abstention : 0 voix

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

➤ **ZRR**

La commune reste en Zone de Revitalisation Rurale jusqu'au 30/06/2020

➤ **Mariage hors Mairie**

Depuis la loi de modernisation les mariages peuvent être célébrés hors mairie. Monsieur le Maire explique qu'une dérogation doit être demandée au moins 3 mois avant.

➤ **Réparation chauffage école**

Les réparations de chauffage dans les écoles sont en cours.

➤ **Travaux de cantine**

Monsieur le Maire indique la réouverture de la cantine suite aux travaux.

Date du prochain conseil et clôture de la réunion

La prochaine réunion du conseil Municipal aura lieu le 8 février 2018 à 19h30

Monsieur le maire clos la réunion à 20h12